



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-103610>

Département(s) de publication : **55, 08, 10, 51, 52, 54, 57, 88**

Annonce n° **25-103610**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BAR LE DUC
SUD MEUSE

Correspondant : MME Martine JOLY, Présidente

Adresse : 12 Rue Lapique - BP 60559, 55012 Bar le duc cedex

Coordonnées :

Courriel : Marchespublics@barleduc.fr

Adresse internet : <https://www.meusegrandsud.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Souscription d'un contrat d'assurance dommages-ouvrage pour la construction d'une station de pompage et d'une cuve enterrée

Lieu d'exécution et de livraison : Lieu-dit la Flache, 55800 Neuville sur ornain

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le coût prévisionnel de l'opération, honoraires compris, est le suivant : 2 632 030,07 euro(s) TTC (décomposition figurant dans le formulaire d'évaluation des risques). Les caractéristiques de l'opération et les prestations attendues sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les candidats pourront émettre des observations et proposer des variantes à la garantie de base sous réserve d'avoir répondu préalablement aux demandes de tarification de la présente consultation et de respecter les exigences minimales suivantes : Les exigences minimales sont l'ensemble des clauses incluses dans les conditions générales du CCTP. Il est interdit de proposer des variantes ou des réserves sur les conditions générales du CCTP. Les variantes sont ouvertes sur l'étendue des garanties, les plafonds des garanties et sur les franchises. La PSE suivante est prévue au marché : - Garantie facultative dommages immatériels consécutifs Les caractéristiques de la PSE sont détaillées dans le CCTP. Les soumissionnaires devront obligatoirement chiffrer la PSE, à peine d'irrégularité de leur offre. L'acte d'engagement indique si l'acheteur a décidé ou non de retenir la PSE.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 202508A

Renseignements complémentaires : Instance chargée des procédures de recours Nom officiel :

Tribunal administratif de Nancy Adresse postale : 5, place de la Carrière Localité /Ville : Nancy Cedex

Code Postal : 54036 Pays : France Courrier électronique (e-mail) : greffe.ta-nancy@juradm.fr Téléphone

: 03 83 17 43 43 Fax : 03 83 17 43 50 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -

Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 et du code de justice

administrative). - Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice

administrative). - Référé contractuel : dans un délai 31 jours, à compter de la publication d'un avis

d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système

d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; dans un délai de 6

mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été

publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (article L.551-13 du code

de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux

mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Ce recours pourra,

le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de Justice

Administrative). Une fois exécutoire, le marché peut être consulté par toute personne qui en fait la

demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17

juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_PnGjOCpoK8

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_PnGjOCpoK8

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2025

